

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**ALLOCUTION PRONONCEE
PAR
MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

A

**L'OCCASION DE L'ADOPTION DE LA LOI DE FINANCES
RECTIFICATIVE 2023**

Lomé, le 06 octobre 2023

**Excellence, Madame la Présidente de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la
Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République,
Secrétaire Général du Gouvernement**

**Monsieur le Président de la Commission des Finances et du
Développement Économique,**

Messieurs les Présidents des Groupes Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Présidents des commissions,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs les professionnels de la Presse,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un plaisir renouvelé, Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale et un sentiment de satisfaction que je prends la parole devant votre auguste Assemblée, au nom du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, du gouvernement et en mon nom propre, pour exprimer ma gratitude à vous-même, Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale pour avoir bien voulu inscrire l'examen de la loi de finances rectificative, exercice 2023 à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale ainsi qu'à l'ensemble des honorables députés pour la diligence observée dans l'examen et l'adoption de la présente loi.

Je voudrais ensuite adresser mes compliments à la Commission des finances et du développement économique et à son Président, pour la

richesse des débats en commission et la qualité du travail abattu, en vue d'éclairer la plénière sur la pertinence de cette loi de finances rectificative.

Je voudrais par ailleurs exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des présidents des groupes parlementaires qui ont appelé à l'adoption de la présente loi rectificative.

Je voudrais en fin exprimer mes remerciements aux différents présidents des commissions qui ont participé lors de l'étude en commission à l'examen donc de la présente loi de finances rectificative.

Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée nationale

Honorables députés,

Mesdames et Messieurs,

Le présent collectif budgétaire 2023 s'inscrit dans le cadre de la volonté manifeste du gouvernement d'assurer la transparence et la sincérité dans la gestion des finances publiques.

En effet, comme nous l'avons déjà exprimé notamment dans le cadre de l'exposé des motifs, les conditions et le contexte qui ont prévalu à l'élaboration de la loi des finances initiales exercice 2023 ont évolué. Le contexte international a été marqué par différents chocs. Et ces chocs ont été matérialisés par l'inflation généralisée au plan international

Notre région et notre pays ont également subi l'effet de ces chocs inflationnistes. Et pour répondre à ces chocs inflationnistes, les banques centrales de toutes les zones monétaires partout dans le monde ont pris des décisions très très difficiles de resserrement des politiques monétaires en un mot la hausse du taux d'intérêt pour décourager l'expansion

monétaire c'est-à-dire la distribution du crédit et donc la rareté des ressources sur les marchés financiers afin de juguler l'inflation. Ces mesures ont occasionné des tensions de trésorerie un peu partout dans le monde y compris dans notre zone, la zone UMOA. Et face à Cette situation ajoutée aux défis sécuritaires, auxquels est confronté notre sous-région, il était important de pouvoir revoir les prévisions après évaluation des différents projets mais en même temps aussi dans un souci de responsabilité du gouvernement, le Président de la République a instruit de voir dans quelle mesure l'Etat pourrait maîtriser son train de vie et dégager des économies pour pouvoir répondre à votre recommandation très forte de pourvoir aux besoins des forces de défense et de sécurité face aux défis sécuritaires auxquels est confronté bien sùre toute la sous-région et notre pays. C'est ainsi que des économies ont été réalisées sur différentes dépenses notamment des dépenses de matériels de fonctionnement de façon générale et bien sùre après évaluation de la mise en œuvre de certains projets, et ces économies ont servi à couvrir les besoins en équipements des forces de défense et de sécurité qui luttent jour et nuit sous le soleil et la pluie pour défendre l'intégrité intérieure et extérieure de notre territoire. C'est ainsi donc que les économies dégagées ont été allouées pour une bonne part aux équipements et aux besoins des forces de défense et de sécurité et aussi aux dépenses sociales notamment je veux citer entre autres la réhabilitation des CHU de Lomé et de Kara qui vont commencer bientôt et la construction des ponts et le démarrage de la construction d'un centre de cancérologie ainsi que diverses autres dépenses pour soutenir les populations les plus vulnérables.

Donc c'est dans ce contexte que des ajustements ont été opérés et ont été soumis à votre auguste Assemblée et nous vous remercions et saluons

la pertinence avec laquelle vous avez examiné ce projet de loi que vous venez d'adopter et je voudrais terminer mon propos en disant que nous sommes en train de travailler sur le projet de loi exercice 2024 et nous faisons tous nos meilleurs efforts pour vous le soumettre le plus tôt possible mais en tout état de cause nous respecterons le calendrier et nous respecterons les délais qui sont requis au plan règlementaire.

Au total, la loi de finances rectificative exercice 2023, est projetée à 1.975,5 milliards de francs CFA en charges et en ressources contre 1.957,9 milliards dans la loi de finances initiale.

Merci, Excellence Madame la Présidente,

Je vous remercie de votre aimable attention.